



DÉBATS & ANALYSES

Formation : l'essentiel est d'orienter et d'accompagner

Plusieurs responsables économiques et politiques mettent en garde : accorder plus de moyens à la formation ne résoudra pas tous les problèmes

Collectif

Dans une société marquée par les mutations rapides du marché du travail et un chômage qui touche d'abord les moins qualifiés, la formation professionnelle doit permettre à chacun d'acquérir les compétences nécessaires pour développer son employabilité et répondre aux besoins des entreprises et des territoires. Le plan d'investissement de 15 milliards d'euros porté par le gouvernement avec les partenaires sociaux dans un cadre rénové va dans le bon sens : oui, il faut consacrer plus de moyens à la formation tout au long de la vie.

Mais n'oublions pas que celle-ci doit s'inscrire dans un parcours professionnel et qu'il ne suffit pas de donner plus de droits pour changer la donne : trop souvent, les personnes concernées par les dispositifs existants ignorent comment les utiliser. En matière d'orientation et d'accompagnement, la France accuse un net retard. Voilà pourquoi nous lançons un cri d'alarme : sans ces deux clés indispensables pour que chacun puisse mobiliser efficacement les droits qui lui sont reconnus, la réforme risque fort d'être une occasion ratée !

Accompagner, c'est d'abord mieux anticiper collectivement les conséquences des mutations de notre économie sur l'emploi, pour permettre aux individus de s'orienter

vers les secteurs qui recrutent. Il faut structurer une démarche d'anticipation dans chaque bassin d'emploi, à l'aide d'un outil national d'aide au diagnostic et d'un référentiel pour construire des plans territoriaux d'actions. Il faut aussi renforcer la transparence du marché du travail, en rendant plus lisibles les débouchés des formations initiales et continues.

Pour mener cette action prospective, nous en appelons à la mobilisation collective de l'ensemble des acteurs des politiques d'emploi et de formation : les entreprises, les partenaires sociaux au niveau national, au niveau des branches professionnelles et des territoires, les pouvoirs publics, ainsi que les régions, chefs de file naturels sur ces questions.

L'anticipation des données doit être partagée avec ceux qui en ont besoin, en particulier les actifs. Plus ces derniers auront accès aux informations pertinentes sur l'évolution des métiers, plus ils seront armés pour construire leur parcours professionnel. Aux acteurs publics de les informer le plus en amont possible des menaces qui pèsent sur leurs métiers pour les encourager à engager un éventuel projet de formation. Là aussi, cela nous concerne tous : employeurs, représentants syndicaux, pouvoirs publics...

Enfin, il faut que chacun puisse mobiliser ses droits, donc accéder à un accompagne-



ment adapté à ses besoins pour construire son parcours professionnel. Pour les personnes les plus éloignées de l'activité, l'accès à la formation suppose notamment le plus souvent une première expérience de retour à l'activité. Cet accompagnement serait financé par une partie des droits inscrits sur le compte personnel et mis en œuvre par des organismes publics ou privés, labellisés selon un cahier des charges.

CONSTRUIRE UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE

Il faut surtout construire une véritable filière d'excellence de l'orientation et de l'accompagnement, en veillant à professionnaliser ses acteurs : un plan d'action interministériel doit être engagé avec toutes les parties prenantes. Il doit permettre de coordonner les travaux d'anticipation des mutations économiques, afin de rendre accessibles l'ensemble des formations et les référentiels de compétences associés à chaque diplôme et à chaque métier.

Orientation plus pertinente, accompagnement renforcé de qualité : telles sont, pour nous, les conditions de réussite de la réforme, dans laquelle nous nous inscrivons. Pour répondre aux enjeux de la mon-

dialisation, il ne s'agit pas d'orienter plus de monde vers des stages de formation, mais d'accompagner chacun pour répondre à des besoins de compétences identifiés sur les territoires, être à même de transférer son « capital compétences » dans des métiers émergents ou d'avenir, et disposer des clés pour construire son parcours professionnel de façon plus autonome, plus fluide et plus responsable. ■

Xavier Bertrand, président (LR) de la région Hauts-de-France; **Carole Delga**, présidente (PS) de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée; **Gilles Gateau**, directeur des ressources humaines d'Air France; **Patrick Levy-Waitz**, président de la Fondation Travailler autrement; **Bertrand Martinot**, ancien délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle (2008-2012); **Emmanuelle Pérès**, déléguée générale de la Fédération de la formation professionnelle; **Jean-François Pilliard**, membre du CESE, ancien vice-président du Medef; **Jean-Christophe Sciberras**, directeur des relations sociales du groupe Solvay